

L'ESPRIT DE FAMILLE

DEVOIRS DES ENFANTS À L'ÉGARD DE LEURS PARENTS.

(Suite)

En cette matière, comme dans toutes les autres, la sagesse humaine fait écho à la sagesse divine. Après la divinité, il faut honorer avant tout les auteurs de nos jours pendant leur vie, enseigne Platon au livre quatrième de son *Traité des Lois*. Ce philosophe, qui dans sa fameuse *République*, arrache l'enfant à la puissance paternelle et le livre à l'éducation de l'Etat, affirme ici que le respect des parents est la première, la plus grande, la plus indispensable de toutes les dettes.

Voyons brièvement sur quels principaux motifs la raison, rectifiée par la droiture et la réflexion, appuie le droit des parents au respect des enfants.

En essayant de définir ou mieux de décrire la notion de l'honneur et du respect, nous avons rappelé, en commençant, les diverses supériorités qui s'imposent à la révérence et à la vénération de tous les peuples. Les hommes, à moins de fermer l'oreille aux dictées du sens commun, respectent et honorent les rois, les sages, les saints, Dieu. Enfants, vos parents d'abord sont des rois.

Nous avons dit, en parlant de l'obéissance, l'origine, la nature et l'étendue de leur pouvoir. " Le nom lui-même de " père, écrit Fustel de Coulanges (la Cité antique) porte en " soi de curieux enseignements. Le mot étant le même en " grec, en latin et en sanscrit, on peut conclure qu'il date du " temps où les ancêtres des nations modernes vivaient encore " ensemble dans l'Asie centrale. Quel en était le sens ? quelle " idée présentait-il alors à l'esprit des hommes ? " Le savant et érudit historien prétend que l'idée de générateur ne fut pas le sens primitif attaché à ce mot. La preuve en est que la